

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 16 mai 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 7 mai 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h05), Mme DUGELET Isabelle, M. DECHAVANNE Yves, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. CROZET Yves (arrivé à 19h10), Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 40

Excusés : M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. GODINOT Alain, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M. DECHAVANNE Yves, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme CARRENO Mercédès, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. PALLUET Dominique.

Pouvoirs : M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie à Mme PONCET Sylvie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. LAPALLUS Marc à M. VALORGE René, M. BUTAUD Jean Charles à M. CHIGNIER Bernard, M. GODINOT Alain à M. FAYOLLE Jean, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès à M. DUBUIS Pascal, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. PALLUET Dominique à M. GROSDENIS Henri.

Election d'un secrétaire de séance : M. CHENAUD Fabrice, (Saint Nizier sous Charlieu).

N°2024/N°090

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

M. le Président informe le Conseil Communautaire de l'état de consommation de l'enveloppe budgétaire dédiée aux aides TPE : avec les deux dossiers supplémentaires vus au Bureau du 6 mai, le montant engagé par la Communauté de Communes s'élève à 57 195,45 €. Certains dossiers ont été validés en 2021 (2 dossiers), en 2023 (6 dossiers) et en 2024 (11 dossiers à ce jour). L'enveloppe globale prévue au budget 2024 est la suivante 57 544 € (enveloppe annuelle de 35 000 € + reste des années précédentes : 22 544 €). Afin de pouvoir accompagner d'autres projets sur 2024, le Bureau serait favorable à l'ajout d'une enveloppe complémentaire de 30 000 € pour cette année.

BUDGET PRINCIPAL DM 1		Réabondement de l'enveloppe aide TPE 2024			
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
011-60632	Fournitures petits équipements	-	30 000 €		
023	Virement à la section d'investissement		30 000 €		
Total			- €	Total	- €
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
OP 68 - 20422	Aides aux entreprises		30 000,00 €		
				021	Virement de la section de fonctionnement
					30 000 €
Total			30 000 €	Total	30 000 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- valide la décision modificative n°1 telle que ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de
Saint Nizier sous Charlieu
M. Fabrice CHENAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20240516-2024-090-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/05/2024
Publication : 23/05/2024

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

